

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 10 fr. pour six mois,
 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 5 octobre.

L'article 5 du décret du 4 août 1855, dispose que, du premier octobre de chaque année au 15 janvier de l'année suivante, les possesseurs de chiens doivent faire, à la mairie, une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels ils sont destinés, en se conformant aux distinctions établies en l'article 1^{er} du même décret.

Ceux qui auront fait cette déclaration avant le premier janvier, doivent la rectifier s'il est survenu quelque changement dans le nombre ou la destination de leurs chiens.

Comme l'art. 10 dudit décret punit les infractions, il importe de donner à ces prescriptions la plus grande publicité possible, dans l'intérêt des contribuables.

Le *Moniteur de l'armée* publie une circulaire de S. Exc. le maréchal ministre de la guerre prescrivant que, conformément à l'intention exprimée par l'Empereur, il soit procédé sans délai aux travaux relatifs à la distribution de la médaille commémorative de la campagne d'Italie.

Renseignements commerciaux.

On écrit de Leipsick, le 29 septembre :

« Notre grande foire d'automne s'est ouverte sous des auspices plus favorables que notre foire du printemps dernier. Le nombre des marchands orientaux qui se sont rendus à Leipsick, il est vrai, reste très limité, ce qu'on attribue principalement aux faillites considérables qui ont éclaté dans ces pays lointains et occasionné une extrême pénurie d'argent, d'où est résulté un sensible ralentissement dans les opérations commerciales avec l'Europe. Quoi qu'il en soit, on remarquait à Leipsick, même quelques jours avant l'ouverture de la foire, beaucoup d'acheteurs étrangers qui n'avaient pas l'habitude de venir pour foire des acquisitions en gros, de toutes espèces de cuirs bruts et tannés. Quoique les quantités mises en vente dépasseront de beaucoup celles qu'on y présente d'ordinaire, elles

n'ont pu suffire à toutes les demandes. Aussi la hausse a-t-elle été de 12 à 15 pour cent et même de 2 pour cent sur certaines sortes de cuirs tannés.

On assure que le gouvernement prussien avait donné des ordres d'achat pour des parties fort importantes de cuirs à l'usage de son armée. Plusieurs traités ont même été passés entre ce gouvernement et les chefs des principales maisons de l'Allemagne pour la livraison, d'ici à quelques mois, de fortes parties de cuirs qui devront être dirigés, avant le mois de mai prochain, sur les magasins militaires de Spandou, de Berlin et de Magdebourg. Il régnait sur cet article une concurrence très animée entre les acheteurs prussiens et autrichiens. Ceux-ci n'ont pu remplir tous les ordres d'achat dont ils étaient porteurs. La France ne s'est pas tenue à l'écart. On annonce, en effet, qu'un lot de vingt mille peaux de veau tannées a été acheté pour compte français par un commissionnaire de Francfort.

Les affaires dans les différentes sortes de draps seront aussi fort importantes, car un grand nombre d'acheteurs américains et des principautés sont prochainement attendus.

INDUSTRIE DE LA SUISSE.

La Suisse, d'après un journal anglais, possède environ 1,600 fabriques, qui emploient 25,000 ouvriers. Ces fabriques sont tout à fait indépendantes des boutiques de détail, qui sont très nombreuses et dans lesquelles beaucoup d'employés trouvent de l'occupation.

Les montres, les boîtes à musique et la bijouterie emploient ensemble 160,000 ouvriers, ou environ les deux tiers du nombre total.

Les industries du coton et de la soie s'exploitent plus particulièrement dans les cantons allemands de Bâle, Zurich et Saint-Gall, tandis que les cantons français de Genève et de Neuchâtel ont le monopole de l'horlogerie.

Parmi les autres industries, nous trouvons 60 manufactures de tabac, 150 imprimeries typographiques et 120 lithographies. Enfin, il ne faut pas oublier les broderies, qui se vendent à

très bon marché et qui occupent 8,000 personnes, ni les objets en bois gravés et sculptés, qui occupent 1,500 ouvriers.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE COMICE AGRICOLE DE LILLE.

Une Exposition nationale d'agriculture doit s'ouvrir à Paris en 1860. Le Comice a pensé que l'arrondissement de Lille ne pouvait se dispenser d'y faire figurer nos nombreux et riches produits, et il s'est déterminé à organiser une exposition collective, non-seulement entre tous ses membres, mais, afin de représenter plus complètement l'ensemble de toutes les branches de l'activité rurale de la contrée, il a décidé que tous les cultivateurs de notre circonscription sous-préfecturale seraient admis à y joindre les objets qu'ils destinent à l'importante exhibition qui se prépare dans la capitale.

Déjà, on se le rappelle, en 1856, le Comice a organisé une exposition collective pour laquelle il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition régionale agricole de Valenciennes, et la grande médaille d'or au Concours universel de Paris : deux médailles en or, cinq médailles d'argent, quatre médailles de bronze, quatre mentions honorables et une prime de 400 fr., auxquelles il faut ajouter les récompenses décernées à Valenciennes, ont été aussi accordées au mérite des produits exposés par les personnes qui ont pris part à cette exposition.

Ces distinctions imposent au Comice le devoir de redoubler d'efforts pour les luttes du prochain Concours national : c'est ce qui le détermine à faire un nouvel et pressant appel aux agriculteurs, aux constructeurs de machines et instruments aratoires, et à tous ceux de nos concitoyens qui s'occupent d'arts agricoles, de participer à l'exposition collective qui doit être préparée pour 1860.

Les exposants devront faire leur déclaration, soit au secrétariat-général du Comice, rue Royale, 81, à Lille, soit par lettre affranchie, à M. L. Heddebaut, commissaire-général de l'exposition collective, à Houplin-lez-Seclin.

Le Comité prend à sa charge les frais de trans-

port des produits ; il annoncera ultérieurement l'époque de leur réception.

Fait et arrêté en séance, le 28 septembre 1859.

Le secrétaire-général, A. CHARLES. Le Président, J. LEFEBVRE.

L'administration municipale de Roubaix vient d'envoyer la circulaire suivante aux personnes qui ont souscrit, en 1853, pour la fondation d'un hôpital :

Roubaix, 4^{er} octobre 1859.

Messieurs,

Il y a six ans, vous avez pris part à une bonne œuvre en vous associant à une souscription ouverte par la Chambre consultative des Arts et Manufactures, dans le but d'élever un nouvel hôpital sous le titre d'*Hôpital Napoléon*. Cette belle entreprise a occupé les diverses administrations qui se sont succédées, et nous espérons arriver bientôt au moment où l'on pourra mettre la main à l'œuvre.

Pour hâter ce moment, le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a décidé que, vu la situation financière de la ville qui permet de prendre sur ses ressources ordinaires la dépense de 293,237 fr. 55 cent. pour la construction de l'*Hôpital Napoléon*, l'on renonce à faire un emprunt pour cet objet.

Par une délibération précédente du 30 juin, le Conseil municipal avait voté l'achat des terrains sur lesquels cet hôpital doit être construit, en déclarant qu'il sera pourvu à la dépense des acquisitions au moyen des fonds reçus et à recueillir de la souscription, et, en cas d'insuffisance, avec les ressources de la ville.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous donner avis qu'aussitôt que le projet dudit hôpital aura été approuvé par l'autorité supérieure, le receveur municipal fera recevoir chez vous les fonds qu'il vous reste à verser.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conseiller municipal
 faisant fonctions de Maire,
 TIERS-BONTE.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 5 OCTOBRE 1859.

UN CRIME CACHÉ

Suite. — Voir notre dernier numéro.

... Fils d'un pauvre marchand, chez lequel s'étaient soulevées des idées d'ambition relativement à mon avenir, j'avais reçu une éducation qui me plaçait dans une fausse position au sein de ma ville, au-dessus des uns par les idées et par la science, au-dessous des autres par le rang social et par la fortune, je n'avais qu'à souffrir des points de contact que la vie de province me donnait avec l'une ou l'autre classe : celle dont je sortais, celle où j'aspirais. Mon idée fixe était donc de quitter Granville et d'aller à Paris. Un jour, c'était un dimanche, contre mon habitude, qui était de me trouver le moins possible parmi le monde, je me mêlai à la foule qui sortait de l'église. Il y avait à Granville un carrefour, une petite place sur laquelle s'arrêtaient les jennes gens, les beaux de la ville, afin de voir défiler les dames, les baroquettes, qui descendent de la messe pour se répandre dans les quartiers de la ville et des faubourgs. J'étais là, modestement vêtu, chaussé comme un paysan endimanché, un foulard autour du cou, un chapeau ciré sur la tête, lorsque je vis passer auprès de moi un élégant cavalier donnant

le bras à une dame fort parée ; tous les yeux se portèrent sur ce couple.

— C'est monsieur et madame du Pray ! disait-on autour de moi. Ils sont riches ! ils sont heureux ! quel beau bal ils ont donné l'hiver dernier !

— Du Pray, me dis-je, j'avais au collège un condisciple de ce nom, Edmé du Pray ; c'est sans doute leur fils.

Au même instant je vis se détacher de la foule qui défilait bruyamment de la rue par laquelle on sortait de l'église, un jeune garçon d'environ douze ans, qui venait à moi en criant :

— Bonjour, Louis ! tu ne t'attendais pas à me voir... j'ai obtenu deux jours de congé pour la fête de maman... je suis bien content, Louis, tiens, regarde mon habit neuf.

C'était le fils de monsieur et madame du Pray. Deux ou trois jeunes gens plus âgés que lui l'accompagnaient. Comme le petit Edmé m'avait familièrement pris la main, et que les beaux nous regardaient avec une sorte d'étonnement, les compagnons du jeune du Pray s'éloignèrent et le laissèrent seul avec moi.

— Tu ne viendras plus au collège, toi, mon ami Louis ; tu es bien heureux d'avoir fini tes études... moi j'ai encore quatre ans à avaler du latin et du grec. Où vas-tu aller maintenant, Louis ?

J'étais fort mal à mon aise en ce moment. Ma toilette plus que mesquine contrastait si étrangement avec les vêtements neufs de l'enfant qui m'interpellait et me tutoyait tout haut, que chacun se retournait pour nous regarder. Mon amour-propre était blessé. Tous ces jeunes gens-là ne savent peut-être pas ce que je sais, moi ! me disais-je ; ils seraient incapables de remplir un poste où je brillerais, et pourtant

ils sont là qui m'écrasent de leur richesse ; ils ont des bottes, des gants, des chaînes ; et moi je montre une chemise de grosse toile demi-écru, un habit d'une forme absurde qui a été rétréci pour moi, après avoir servi à mon père. Pourquoi suis-je venu sur cette place me faire humilier par ces jeunes gens ?

— Viens à la maison, mon ami Louis, disait Edmé ; j'ai parlé de toi à maman ; je lui ai dit que souvent tu avais empêché les grands de te battre. Maman sera contente de te voir ; je t'invite pour toute la journée ; tu t'amuseras bien !

Je me laissai emmener par mon petit camarade. Nous arrivâmes chez madame du Pray. Bien que l'extérieur de la maison fût déjà une exception au milieu des constructions modestes de la ville, j'étais loin de m'attendre aux magnificences de l'intérieur. Je traversai un péristyle de marbre, plus vaste que celui de notre petite chapelle collégiale. Mon camarade ouvrit une porte, me fit traverser une salle, puis nous entrâmes dans une chambre élégante où Edmé me poussa.

— Je vais appeler maman, me dit-il, reste-là !

J'étais dans un petit salon de travail ; un piano entr'ouvert, un guéridon chargé de livres, des tableaux de l'école moderne, un joli meuble en tapisserie, œuvre des longues soirées d'hiver. Sur le lambris à moulures dorées pendaient deux portraits dont les cadres sculptés portaient au front un blason, que mes connaissances héraldiques me firent reconnaître pour un écusson couronné des insignes de la baronnie. Dans l'un des deux cadres était le portrait d'une jeune et jolie femme en robe de velours bleu ; l'autre cadre était vide. J'entendis des

pas s'avancer dans la pièce voisine et presque aussitôt Edmé rentra, précédant une jeune dame que je reconnus sur-le-champ pour l'originale du portrait et pour celle que j'avais vue une heure auparavant, au retour de la messe.

— C'est vous qui vous nommez Louis, me dit-elle ; mon fils m'a souvent parlé de vous. N'êtes-vous pas de Granville ?

— Oui, madame, répondis-je, peu flatté de ce début en forme d'interrogatoire. Et voulant nettement dessiner ma position cette fois, j'ajoutai : Mon père tient une petite boutique de fournitures pour la caserne... c'est un bien honnête homme qui s'est imposé de grandes privations pour me faire donner quelque éducation au collège d'Avranches.

— Ah ! vous êtes le fils du bonhomme... je dirai à ma femme de chambre qu'on fasse fournir la maison chez lui. Et vous, qu'allez-vous faire, monsieur Louis ?

— Etre honnête homme comme mon père, madame, et faire en sorte d'être plus heureux que lui dans le monde, s'il est possible.

— Mais c'est très bien parlé, monsieur !... Il vous faudrait une petite place d'écrivain quelque part, dans un bureau... On verra ! vous avez été le camarade de mon fils, je m'intéresserai...

En ce moment un domestique annonça une visite.

— Ah ! pardon, monsieur Louis !... Edmé, conduisez monsieur Louis dans la cour, allez jouer ensemble, et tâchez, mon fils, d'être présentable pour l'heure du dîner.

Ce monsieur Louis, que me donnait la mère d'Edmé, avait, je ne sais pourquoi, dans mon esprit, l'apparence d'une épigramme ; le ton de hauteur protectrice de madame du Pray m'avait